



cgt-territoires-bobigny.fr

Un mouvement de colère légitime

Le 17 mai 2017,

Déclaration du bureau de la direction syndicale

Suite à l'assemblée générale du personnel de service, le syndicat CGT E/O des territoriaux de Bobigny, a déposé un préavis de grève du personnel de service travaillant dans les écoles à partir du 15 mai 2017 et reconductible pour les jours suivants. La Municipalité avait donc 5 jours pour convoquer les partenaires sociaux et entamer les négociations sur les revendications du personnel.

Finalement, nous avons été reçu en mairie vendredi à 14h, par le directeur de cabinet du maire ainsi que par la directrice adjointe à la DRH et la DGA du service Éducation. Nous avons bien évidemment pointé l'absence du maire qui est aussi l' élu au personnel. Il nous a été répondu que c'était déjà bien qu'une telle réunion ait lieu, que c'était à prendre ou à laisser ! L'absence du maire est très regrettable et bien significative : le dialogue social à Bobigny, ce n'est pas important...

Pour ce qui est des revendications des agents, nous avons affaire à une mairie véritablement fermée et méprisante.

Le personnel mobilisé voulait avoir des réponses précises sur le renouvellement des contrats de 10 mois et leur transformation en 12 mois dans l'optique de leur future stagiairisation. Ces contractuels permettent au quotidien d'assurer un service apprécié des familles bobyniennes et de réaliser une des promesses de campagne de l'équipe municipale. Aujourd'hui, ce service se fait dans une grande précarité et une réelle souffrance au travail.

Pour l'employeur, le renouvellement de ces contrats sera fait au cas par cas sur la façon de servir. Cela va à l'encontre de son discours d'investiture en 2014, il se proposait de régler le problème de la précarité !

C'est donc la troisième année consécutive que le personnel est obligé de se mobiliser pour gagner le droit... de rester 10 mois supplémentaires. De plus, il n'y a pas besoin de renfort pour l'été selon «les responsables de secteurs» téléguidés par la direction du service éducation.

La problématique du reclassement a été renvoyée au cas par cas, un tableau des reclassements est en cours d'élaboration nous dit-on du côté de la DRH. L'embouteillage actuel sur beaucoup de postes ne gêne pas plus que cela la direction municipale. Pourtant, il nous semble bien légitime que le personnel en reclassement

soit enlevé des effectifs du service de l'éducation, pour pouvoir titulariser les contractuels qui occupent effectivement ces postes, d'autant que ces agents accomplissent tous les jours des missions de service public.

En ce qui concerne les offices, selon la Directrice du service Éducation, 11 offices sur 19 ont été rénovés depuis 2005 et une enveloppe de plus 2 millions d'euros depuis 2015 est affectée aux travaux. Pour les agents qui doivent y travailler, la mise aux normes est une nécessité urgente. Nous avons appris que l'office de Cachin Maternelle va être reconstruit ainsi que le centre de loisir dans le cadre d'un programme de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et que celui de Marie Curie ferait l'objet d'un agrandissement et d'une mise aux normes. Il était temps, dans ces deux offices, les moisissures et les rats sont le quotidien !

Nous nous étonnons du zèle de la municipalité pour fermer le self communal pour défaut de normes quand dans le même temps elle laisse des offices insalubres fonctionner !

Les seules avancées concrètes et immédiates de cette réunion, ce sont la mise en place d'une permanence technique avec les services techniques sur le temps de la pause méridienne et le renouvellement du contrat avec Le Froid Bornet (prestataire de services pour les équipements four et froid des offices) qui assure un déplacement sous 48h pour de la maintenance. Cela est bien peu au regard des revendications du personnel.

En définitive, deux logiques s'affrontent, pour l'exécutif municipal, faire peser le poids des promesses électorales sur le personnel sans pour autant améliorer la qualité du service rendu, voire la détériorer de façon sensible. De notre côté, nous réclamons toujours, avec le personnel mobilisé, des conditions de travail dignes, pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions de sécurité, d'hygiène avec du personnel formé et non travaillant avec la peur que leur contrat ne soit pas renouvelé, c'est pourquoi nous renouvelons nos demandes de titularisation de tous les contractuels.

Depuis lundi 15 mai, le personnel mobilisé a fait une grève de 24 heures puis a enchaîné déjà deux débrayages entre 11h et 14h sans que l'employeur daigne les recevoir. Il vient de reconduire à l'unanimité pour demain avec les mêmes modalités.

Nous demandons à tout le personnel de la ville de venir soutenir les grévistes demain à partir de 12h devant l'hôtel de ville et de participer à la solidarité financière des personnels grévistes.

La CGT E/O